

**Calendrier des procédures d'admission pour la rentrée 2020**

(Validation en CFVU le 23 janvier 2020 et au CA le 31 janvier 2020)

Mode d'admission	Etape	Calendrier	Commentaire
<b>Parcoursup Phase normale (PN)</b> (L1 et DUT1)	Dépôt des vœux	22 janvier - 12 mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendrier défini par le Ministère.</li> <li>- 10 vœux maximum par candidat.</li> <li>- Pour chaque candidat, 1 fiche Avenir par vœu comprenant les appréciations des professeurs principaux et l'avis du chef d'établissement (les candidats ne prennent connaissance des appréciations qu'à partir du 19 mai).</li> <li>- Les commissions d'examen des vœux des filières non sélectives classent tous les candidats. Au-delà de la capacité d'accueil, les candidats sont classés en liste d'attente. Les filières sélectives peuvent refuser des candidats.</li> <li>- Les admissions se font au fil de l'eau à partir du 19 mai en fonction des classements, de la capacité d'accueil et des désistements.</li> <li>- Les candidats qui ont confirmé définitivement un vœu en phase normale ont jusqu'au 19 juillet pour confirmer leur inscription, sans quoi ils peuvent perdre le bénéfice de leur admission.</li> </ul>
	Finalisation des dossiers et confirmation des vœux	2 avril 2020	
	Avis des conseils de classe du 2ème trimestre (Fiches Avenir)	30 mars - 2 avril 2020	
	Etude et classement des dossiers par les commissions d'examen des vœux	7 avril - 11 mai 2020	
	Communication des réponses aux candidats	19 mai - 17 juillet 2020 (interruption de la procédure pendant les épreuves écrites du baccalauréat)	
	Délais de réponse des candidats	5 jours du 19 au 23 mai 2020 3 jours du 24 mai au 19 août 2020 1 jours du 20 août au 14 septembre 2020	
	Fin de la phase normale et date limite de confirmation d'inscription	17 juillet 2020	
<b>Parcoursup Phase complémentaire (PC)</b> (L1 et DUT1)	Dépôt des vœux	25 juin - 12 septembre 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Début de la phase complémentaire juste après les épreuves écrites du bac.</li> <li>- Un candidat ne peut pas formuler le même vœu en PN et en PC.</li> </ul>
<b>Demande d'admission préalable (DAP)</b> (L1)	Dépôt des candidatures	1er novembre 2019 - 17 janvier 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendrier défini par le Ministère.</li> <li>- 3 vœux maximum (possibilité de vœux dans 3 universités différentes, soit un vœu par université).</li> </ul>
	Epreuve du TCF (Test de connaissance du français)	6 février 2020	
	Date limite de communication des réponses aux candidats	30 avril 2020	
<b>VAPP (Non bacheliers) (L1)</b>	Retrait et dépôt des dossiers	24 février - 20 mai 2020	
<b>Réorientation à l'intersemestre (L1)</b>	Retrait et dépôt des dossiers	12 novembre 2020 - 8 janvier 2021	
	Communication des réponses aux candidats	au plus tard le 15 janvier 2021	
<b>Campus France (L2, L3, M1 et M2)</b>	Dépôt des candidatures	1er novembre 2019 - 6 mars 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendrier défini par le Ministère.</li> <li>- 7 vœux maximum.</li> </ul>
	Date limite de communication des réponses aux candidats	29 mai 2020	
<b>Candidatures Paris 8 (DUT, Licence, Master et DU)</b>	Dépôt des candidatures	10 février - 10 juillet 2020 (1 <sup>ère</sup> session) 24 août - 6 septembre 2020 (session complémentaire)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Périodes de candidature différentes selon les formations.</li> <li>- Plusieurs sessions possibles par formation.</li> <li>- 5 vœux maximum.</li> </ul>
<b>Enseignement à distance (Licence, Master et DU)</b>	Pré-admission avec VAPP	13 avril - 30 juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Périodes de candidature différentes selon les formations.</li> </ul>
	Dépôt des dossiers pour les candidatures	1er juillet - 30 septembre 2020	
<b>Doctorat</b>	Demande d'admission en 1 <sup>ère</sup> année	4 mai - 31 octobre 2020	
	Demande de réinscription en 2 <sup>ème</sup> année	4 mai - 30 juin 2020	
	Demande de réinscription à partir d'une 3 <sup>ème</sup> année	4 mai - 15 septembre 2020	

## Calendrier des inscriptions administratives 2020-2021

(Validation en CFVU le 23 janvier 2020 et au CA le 31 janvier 2020)

Diplôme / Profils étudiants	Calendrier	Observation
. Etudiants des IUT de Montreuil et Tremblay (DUT et LP)	7 juillet - 17 juillet 2020 24 août - 9 octobre 2020 (Montreuil) 31 août - 9 octobre 2020 (Tremblay)	Prolongation possible jusqu'en décembre 2020 pour les étudiants en alternance à la recherche d'un employeur.
. Lycéens et étudiants en réorientation ou en reprise d'études admis via Parcoursup  . Etudiants primo-entrants et étudiants de Paris 8 changeant de cursus admis via <i>Candidatures Paris 8</i> en 1 <sup>ère</sup> session (Licence, LP, Master, DU en formation initiale)	29 juin - 22 juillet 2020	Les candidats qui auront confirmé définitivement leur admission durant cette période auront jusqu'au 17 juillet pour confirmer leur inscription dans Parcoursup et procéder à leur inscription dans l'établissement d'accueil, sans quoi ils pourront être démissionnés. Les places ainsi libérées pourront être proposées en phase complémentaire et être mises à la disposition de la commission rectoriale d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).
. Lycéens et étudiants en réorientation ou en reprise d'études admis via <i>Parcoursup</i> entre le 19 mai et le 12 juillet 2020 (Licence 1)	7 juillet - 22 juillet 2020	
. Lycéens et étudiants en réorientation ou en reprise d'études admis via <i>Parcoursup</i> entre le 13 juillet et le 23 août 2020 (Licence 1)	13 juillet - 22 juillet 2020 et 26 août - 28 août 2020	
. Lycéens et étudiants en réorientation ou en reprise d'études admis via <i>Parcoursup</i> entre le 24 août et le 12 septembre 2020 (Licence 1)	26 août - 11 septembre 2020	Un délai supplémentaire sera accordé aux candidats admis les 11 et 12 septembre.
. Etudiants de Paris 8 en réinscription (passage de L1 en L2, L2 en L3, M1 en M2 et redoublements sur tous les niveaux d'études)	29 juin - 22 juillet 2020 26 août - 11 septembre 2020	
. Etudiants admis via <i>Etudes en France</i> (Licence, LP, Master)	29 juin - 22 juillet 2020 26 août - 25 septembre 2020	
. Etudiants primo-entrants et étudiants de Paris 8 changeant de cursus admis via <i>Candidatures Paris 8</i> en session complémentaire (Licence, LP, Master, DU en formation initiale)  . Etudiants admis par dérogation (Licence et Master)	26 août - 25 septembre 2020	
. Etudiants en enseignement à distance (Licence Master, DU)	7 juillet - 22 juillet 2020 (Licence primo-entrants) 2 sept. - 30 octobre 2020 (DU/ Licence réinscriptions/ Master)	Périodes d'inscription différentes selon les formations.
. 1 <sup>ère</sup> année de doctorat	29 juin - 17 juillet 2020 2 septembre - 30 novembre 2020	
. 2 <sup>ème</sup> année de doctorat	29 juin - 17 juillet 2020 2 septembre - 30 sept. 2020	
. 3 <sup>ème</sup> année de doctorat et au-delà	29 juin - 17 juillet 2020 2 septembre - 31 octobre 2020	
. Auditeur libre	1er octobre - 17 décembre 2020	Inscription autorisée après avoir obtenu une préinscription pédagogique.
. Réorientation à l'intersemestre (Licence 1)	4 janvier - 21 janvier 2021	
. Annulation d'inscription avec remboursement	30 octobre 2020	

### Précisions

Les inscriptions sont autorisées au-delà des dates butoirs, voire au-delà du 25-09-19, pour tenir compte de situations diverses (soutenance de stage ou de mémoire tardive, admission tardive, délivrance de visa tardive, en attente d'une notification de bourse, difficultés financières, situation de handicap...)

Le paiement en 3 fois par carte bancaire en ligne ou sur place est proposé jusque fin septembre 2020 pour tous les étudiants, à l'exception de ceux inscrits en formation continue ou en enseignement à distance. Dans les deux IUT, le paiement sur place est uniquement possible par chèque.